Rappel des violations de la Constitution par le dictateur Trump, depuis 2025 :

- Supprimer une agence fédérale (comme <u>USAID</u> ou du <u>Département de l'Éducation</u>) : c'est une **prérogative exclusive du Congrès**.
- Créer une agence fédérale (comme D.O.G.E.) : c'est une prérogative exclusive du Congrès.
- Nommer un président à la tête d'une agence fédérale (comme D.O.G.E.) : c'est une prérogative exclusive du Congrès.
- Ne pas dépenser les budgets (votés par le Congrès) pour ce à quoi ils ont été destinés : **ce n'est pas une compétence présidentielle.** Par exemple, les budgets votés pour les départements illégalement supprimés.
- Déclarer la guerre (comme il l'a fait en bombardant l'Iran, le Yémen et en commettant un acte de guerre contre des bateaux de plaisance dans les eaux internationales) est une **prérogative exclusive du Congrès**.
- Modifier les taxes à l'importation (« Tariffs ») est **une prérogative du Congrès**.
- Imposer des modifications dans l'organisation des élections (par exemple des modifications des limites des circonscriptions électorales, des méthodes de votes autorisées -vote par correspondance-, modifier les conditions pour être reconnu électeur -présenter un passeport ou un acte de naissance original-). L'organisation des élections est **une prérogative exclusive des États**.
- Violer délibérément des décisions de justice constitue une **violation flagrante de la séparation des pouvoirs** et des mécanismes prévus par la Constitution.
- Mettre fin, par un décret présidentiel, au **droit du sol**, en **violation flagrante** et frontale du 14e amendement de la Constitution.
- Exiler des résidents sans leur laisser la possibilité de justifier de leur situation devant la justice, est une violation flagrante de la Constitution.

Et on ne parle ici que des violations directes de la constitution...

Il y a aussi la décision, unilatérale et illégitime, de renommer des lieux géographiques, de retirer leur licences d'émission à des médias, de révoquer des juges pour insoumission, de faire supprimer des émissions parce qu'on y exerce la liberté d'expression et d'opinion, de sanctionner les universités qui ne se soumettent pas à des ordres illégitimes venant de l'exécutif (violations des libertés académiques), de menacer d'annexion des pays souverains (Canada, Panama, Groenland, ...), de menacer et d'attaquer en justice des journaux pour avoir, simplement, publié des vérités d'intérêt publiques (affaire Epstein, ...), de menacer de mort des élus qui ne font que rappeler la loi, d'envoyer l'armée US dans des États sans l'approbation préalable du gouverneur, ...

La liste est immense. Et on doit se demander comment il se fait qu'il est encore au pouvoir, s'il y a encore un mécanisme démocratique en place aux USA. En effet, une telle situation aurait du mettre fin au cirque du dictateur fasciste dès la première violation de ses prérogatives. Au lieu de ça, les élus du parti Républicain ont préféré couvrir toutes ces violations flagrantes du droit, des principes de base de la démocratie et de la Constitution, ce qui a permis au dictateur de réduire les contre-pouvoirs :

- Les médias et la presse, menacés de procès, de suppressions de licences, d'interdiction d'accès à la Maison Blanche ou au Pentagone, de suppression de subsides, ...
- Les tribunaux (juges arrêtés, révocations, dépôts de plaintes contre des juges, ...)
- Les avocats (menaces d'interdiction d'accès aux tribunaux envers les « Firms », grands cabinets d'avocats, et extorsion de prestations gratuites, à hauteur de millions d'USD.
- Le Congrès (<u>menaces de mort sur certains élus démocrates</u>, menaces explicites sur l'ensemble de l'opposition, viols systématiques de ses prérogatives constitutionnelles, ...)
- Les élus (plusieurs arrestations d'élus locaux, de maires, et menaces sur des gouverneurs d'États)

Deputy White House Chief of Staff Stephen Miller recently declared : "*The Democrat party is not a political party.*

It is a domestic extremist organization."

Trump est devenu 47ème président des USA des mains du président de la Cour Constitutionnelle, en échange d'un serment selon lequel il *respecterait la Constitution des États-unis d'Amérique*. Il a violé son serment, de très nombreuses fois. En conséquences, **il n'est plus président des USA** et une opération militaire visant à le « neutraliser » est parfaitement légitime.

Aujourd'hui, la situation est devenue telle qu'on ne voit plus que trois issues:

- un « coup d'État », l'armée reprenant le pouvoir pour rétablir le droit constitutionnel (« dépose » du dictateur)
- une guerre civile (la population s'arme actuellement en masse) visant à reprendre le contrôle démocratique
- l'instauration durable d'une dictature froide (plus d'élections et pouvoir successoral) aux USA

En attendant, on ne peut plus considérer les USA comme une démocratie, et nous devrions en prendre toutes les conséquences : fin de l'OTAN, fin des relations commerciales, économiques, monétaires avec cette dictature, organisation de la défense de l'Europe en prenant en compte la principale menace : les USA, via une alliance militaire avec les autres puissances de notre continent -l'Eurasie- : la Chine et la Russie, principalement.